

Procédures à distance partie 4 : Comment travailler avec un interprète judiciaire sur Zoom

Si vous devez participer à une audience à distance sur Zoom, la série de vidéos et les fiches de conseils sur les procédures à distance vous aideront à vous préparer et à participer à l'audience. Cette fiche de conseils comprend des informations sur la façon de travailler avec un interprète judiciaire lors d'une audience à distance.

Se préparer pour l'interprétation sur Zoom

- Si vous avez besoin de demander un interprète pour votre audience au tribunal, veuillez utiliser le formulaire [Demande d'interprète en langue parlée CC-DC-041](#). Veuillez soumettre le formulaire dûment rempli au bureau du greffier. Si possible, complétez ce formulaire au moins 30 jours avant la date de l'audience.
- Avant le jour de votre audience, téléchargez l'application Zoom sur l'appareil que vous allez utiliser pour participer à l'audience. Vous trouverez les liens pour télécharger l'application Zoom sur le [site internet](#) de Zoom.
- Prévoyez d'utiliser l'audio de votre ordinateur ou de votre appareil plutôt que d'utiliser une connexion par téléphone. La fonction interprétation de Zoom n'est disponible que lors de l'utilisation de l'audio dans l'application Zoom. Si vous ne pouvez pas utiliser l'audio dans l'application Zoom, vous pouvez toujours travailler avec un interprète, mais l'interprétation sera consécutive. Cela signifie que l'interprète devra parler après chaque partie du discours, plutôt que d'interpréter simultanément avec le discours.
- Ne partagez jamais votre appareil avec un autre participant tel que votre avocat ou un témoin.
- Si possible, prévoyez d'utiliser un casque.



Travailler avec l'interprète

- Lorsque vous vous connecterez à l'audience à distance, l'interprète se présentera. Assurez-vous de pouvoir correctement l'entendre.
- À tout moment, vous pouvez utiliser la fonction chat pour envoyer un message à tous les participants de l'audience si vous ne pouvez pas correctement entendre l'interprète.
- L'interprète peut faire une interprétation consécutive ou simultanée.
 - L'interprétation consécutive signifie que l'interprète écoute l'interlocuteur, puis traduit ce qui a été dit. Vous devez parler lentement et marquer une pause après deux ou trois phrases afin de permettre à l'interprète de faire son travail.
 - L'interprétation simultanée signifie que ce que vous dites est traduit pendant que vous parlez. Cela ne peut être fait qu'en utilisant la fonction interprétation de Zoom.



Maryland Court Help

Free. Online. In Person. By Phone.

- Veuillez suivre les instructions de l'interprète si celui-ci vous en donne. Il peut vous demander de faire des choix dans la fonction interprétation de Zoom ou de marquer une pause pendant qu'il interprète.

Fonction Interprétation de Zoom

- La fonction interprétation de Zoom permet une interprétation simultanée. La cour n'utilisera pas cet outil au début de l'audience. Si vous n'utilisez pas la fonction interprétation de Zoom, l'interprète fera une interprétation consécutive.
- Lorsque la fonction interprétation de Zoom est activée, le symbole de la fonction interprétation de Zoom apparaîtra dans votre barre d'outil. L'interprète vous donnera des instructions pour utiliser cet outil.
- Si vous cliquez sur le globe, vous pouvez choisir le canal de la langue que vous souhaitez utiliser. Si vous êtes la personne qui a besoin d'un interprète, veuillez choisir la langue que vous parlez. Vous pouvez cliquer sur couper l'audio original. Cela vous permettra de n'entendre que l'interprétation.
- Veuillez noter que ce que vous dites dans le canal audio n'est pas privé. Tout ce que vous direz à l'interprète sera traduit à la cour.
- L'interprète peut vous demander de sélectionner le canal audio de l'anglais lorsque la cour a besoin de s'adresser à vous. Cliquez sur le globe et sélectionnez le canal anglais.



Maryland Court Help

Free. Online. In Person. By Phone.